

DIPLÔMEZ, CERTIFIEZ VOS SALARIÉS

La campagne d'information du FORCO

Validation des Acquis de l'Expérience

VAE 2009





AE : Le succès d'une campagne de proximité !

En juin 2009, le FORCO a organisé **neuf réunions régionales** d'information, d'échanges et de témoignages consacrées à la Validation des Acquis de l'Expérience pour les entreprises des branches professionnelles du commerce. Ce « *mois de la VAE* » a pleinement atteint son objectif en réunissant de nombreux participants.

En diffusant une **plaquette d'information** et en créant un **site Internet** thématique dédié, le FORCO a **concrètement** informé les **entreprises et salariés du commerce** sur la Validation des Acquis de l'Expérience, ses bénéfices et ses modalités.

Cette réussite n'aurait pu se faire sans le **soutien des branches**, les **témoignages des salariés du commerce** et les experts VAE qui ont permis de **rendre intelligible le dispositif** à toutes les structures (TPE, PME comme grands groupes) et ont **favorisé la mise en relation avec les interlocuteurs locaux spécialisés**. Un grand merci pour leur soutien.

Près de **200 entreprises** du commerce présentes aux réunions régionales ont bénéficié de notre campagne d'information VAE.

ACCOMPAGNER

Dans chaque ville visitée, le **Délégué territorial FORCO** a accueilli ses invités par la présentation de ses équipes et a rappelé l'ensemble des services que l'OPCA du commerce peut rendre aux entreprises. Après avoir présenté un bref historique de la VAE, énumérant les étapes, depuis 1985, qui ont permis d'instituer le dispositif favorisé aujourd'hui et devant le parterre composé majoritairement de chefs d'entreprises de toutes les branches du commerce, le Délégué a indiqué que l'initiative de **la VAE peut relever de l'entreprise ou du salarié**. Dans le premier cas, elle peut être destinée à un individu ou à plusieurs, s'inscrire dans le cadre du Plan de Formation et être **accompagnée et financée par le FORCO**. Dans le second cas, à l'initiative du salarié, elle ouvre droit au Congé de VAE et peut être financée par le FONGECIF.

TÉMOIGNER

Le rythme des rencontres régionales dédiées à la VAE a été dynamisé par la diffusion de **films de témoignages** de salariés du commerce réalisés spécialement pour cette occasion, grâce à la **participation active** des entreprises du commerce, TPE et grands groupes, engagées dans la Validation des Acquis de l'Expérience. Ces courts modules vidéo ont reçu un accueil très favorable de tous les présents, quelle que soit la taille de leur entreprise. Un grand intérêt a été manifesté pour les paroles filmées des salariés et des dirigeants. Retrouvez ces vidéos sur : www.forco.org >> **rubrique VAE**

INFORMER

Les **modalités techniques** de la VAE ont ensuite été détaillées pour chaque réunion régionale par des interlocuteurs experts, notamment issus du Centre Inffo. Puis, des représentants des plateformes régionales intercertificateurs ou encore d'organismes régionaux dédiés à la VAE ont complété l'information des entreprises présentes en détaillant les **expériences locales et les chiffres-clés** liés au dispositif.

DÉMULTIPLIER

Enfin, une **démonstration du site Internet** thématique a été faite dans toutes les villes où eurent lieu des rencontres, pour montrer la richesse de son contenu et les liens sélectionnés auxquels il renvoie (les intervenants experts ont notamment apprécié le chemin direct qui mène du site VAE FORCO à celui du CNCP, essentiel à consulter avant toute démarche VAE). www.forco.org >> **rubrique VAE**

Pour conclure chaque réunion, le Délégué territorial FORCO et les experts locaux se sont mis à la disposition des représentants des entreprises en répondant à leurs questions, autant sur des **détails précis** concernant des entreprises de moins de 10 salariés que pour les **projets globaux** des structures de plus grande taille. Au-delà de l'aspect formel des échanges, un cocktail renforçait la **convivialité** et clôturait la rencontre.

Le succès de ces neuf réunions régionales dédiées à la VAE a permis d'**informer plusieurs centaines d'entreprises de toutes les tailles et de toutes les branches du commerce** et d'encourager les **initiatives collectives** qui devraient permettre la mise en place de nombreux dossiers dans les mois à venir.

Les réunions régionales

Le FORCO remercie l'ensemble des entreprises et des intervenants venus partager leurs expériences sur la VAE.

Lyon, rencontre du 09 juin



Autour de Jean-Philippe Vincent, Délégué territorial FORCO, Christelle Masson, Responsable du pôle VAE au PRAO et Nathalie Parot, de la Plateforme intercertificateurs.

Dijon, rencontre du 10 juin

Autour d'Alexandra Marion, Délégué territorial FORCO, Antoinette Vallée, Animatrice du CRCT.



Nancy, rencontre du 15 juin

Autour de Ghislaine Christen, Délégué territorial FORCO, Nadia Bruneau, Chargée d'études, Direction juridique - Observatoire du Centre Inffo et Philippe Vatel, Chargé de mission VAE à Inffolor - Mission régionale VAE.



Aix-en-Provence, rencontre du 17 juin

Autour de Soizic Braud, Délégué Territorial FORCO, Marie-Hélène Michal, Chargée de formation, Centre Inffo et Régis Guillemette, Chargé de mission VAE, Pôle accompagnement des parcours, Espace Compétences.



Tours, rencontre du 22 juin

Autour de Ghislaine Pinier-David, Délégué Territorial FORCO, Nadia Bruneau, Chargée d'études, Direction juridique - Observatoire du Centre Inffo et Anne Massip, Responsable régionale validation et certification des compétences, GIP Alfa Centre.



Bordeaux, rencontre du 23 juin

Autour de Brigitte Grippon, Délégué Territorial FORCO, Maryline Gesbert, Responsable du Service Observatoire Études du Centre Inffo et Bernadette Loustalot, de la Cellule régionale interservices d'information conseil en VAE (CRIS-VAE), AREPA/Carif.



Nantes, rencontre du 26 juin

Autour de Bruno Balavoine, Délégué Territorial FORCO, Annabelle Grésillon, Consultante en droit et ingénierie de la formation, Cabinet Caraxo Conseils et Nicolas Boisard, Chargé de mission VAE - opérations collectives, Carif-Oref Pays-de-la-Loire.



Paris, rencontre du 30 juin

Autour de Mick Vanvolsem, Délégué Territorial FORCO, Nadia Bruneau, Chargée d'études, Direction juridique - Observatoire du Centre Inffo, Martine Gazave, Mission régionale VAE, GIP Carif Île-de-France et Patricia Le Nôtre, Responsable du service de la validation des acquis, Université Paris 13.



Lille, rencontre du 02 juillet

Autour de Jean-Paul Morin, Directeur de FORCO-COGEFORM, Fouzi Fethi, Chargé d'études, Direction juridique - Observatoire du Centre Inffo, Philippe Bernier, Consultant en droit et ingénierie de la formation, Cabinet Caraxo Conseils et Christine Lameyse, Mission VAE, C2RP, Centre régional de ressources pédagogiques et de développement de la qualité de la formation.



« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification (...) enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles... »

Code du travail, article L 900-1 (aujourd'hui Code du travail, article L. 6411-1 et s.)

www.forco.org >> rubrique VAE



Plus de 2000 visites

LE FORCO REMERCIE LES BRANCHES DU COMMERCE POUR LEUR PARTICIPATION



Commerce à prédominance alimentaire
Commerces de détail non alimentaires
Grands magasins et magasins populaires
Horlogerie Bijouterie de détail
Horlogerie de gros
Import-export
Magasins de bricolage
Négoce et services médico-techniques
Optique-lunetterie
Photographie
Quincaillerie
Recyclage
Sports et loisirs
Succursalistes chaussure
Succursalistes habillement
Vente à distance